

Nathalie Salanon, « La Poste face aux changements technologiques : la modernisation du service des chèques postaux à travers la mécanisation et l'informatisation (1945-1980) », maîtrise, sous la direction de Pascal Griset et Christophe Bouneau, Bordeaux III, 125 p.

La création du service des chèques postaux en France s'opère dans l'héritage des services financiers proposés par la Poste à travers son histoire (mandats en 1817, Caisse nationale d'Épargne en 1881). Le décuplement du nombre de compte en 60 ans, ainsi que les problèmes de gestion posés par cette formidable extension, ont rapidement amené les chèques postaux à se placer comme un service *a priori* rationalisable par le changement technique.

L'application de la mécanisation dans le service des chèques postaux, du lendemain de la Seconde Guerre mondiale à la fin des années 1950 connut plusieurs temps : après des débuts difficiles, l'organisation progressa ; le traitement des opérations se rationalisa ; la diffusion de la machine comptable à partir des années 1940 constitua une étape significative puisqu'elle entraîna le renouveau du service. Les nouvelles techniques étaient désormais en mesure de répondre à la forte croissance du trafic.

Le service des chèques postaux a connu un important ensemble d'évolutions technologiques de 1962 à 1980 : tout d'abord, l'application de l'informatique dans les centres de chèques postaux à partir de 1962 avait posé de nombreux problèmes du fait de l'utilisation de machines qui n'étaient pas spécifiquement conçues pour le traitement des opérations. Cependant, le rôle joué par l'ordinateur permettait de nombreuses améliorations dans les centres de chèques postaux, du moins une meilleure efficacité dans la rapidité de traitement.

De plus, la mise en place d'ordinateurs dans les centres de chèques postaux durant cette période répondait à une logique et à un processus inévitable.

Enfin, l'application plus ou moins contrôlée des ordinateurs par l'administration entraînait l'existence de plusieurs méthodes de gestion suivant le type de matériel utilisé par les centres de chèques postaux. L'administration des PTT devait trouver et imposer une solution à tous les centres. D'ailleurs ce phénomène prenait toute son ampleur à partir de la fin des années 1970 et représentait une tâche difficile à réaliser et surtout à imposer.

La réputation du service des chèques postaux découlait directement de l'image générale du service des PTT. Ce dernier avait depuis la Seconde Guerre mondiale connu une croissance spectaculaire puisque le nombre de comptes était passé de 2 157 525 à 7 434 907 ; le nombre avait donc plus que triplé de 1946 à 1980. Cependant, cette prospérité restait fragile. En effet, les chèques postaux étaient appelés à être de plus en plus exposés aux rivalités bancaires des établissements financiers qui les entouraient. Alors que jusque dans les années 1950, cette concurrence semblait être contrôlée par les chèques postaux, à partir des années 1960 et surtout durant la décennie 70, la concurrence était devenue de plus en plus forte et avait porté un coup aux chèques postaux se traduisant par une perte des parts de marché et par un taux de croissance du nombre de comptes sans cesse décroissant.